

Allocutio du 04 Février 2024

**Thème : « Le système invariable de la légion de marie »
Manuel Légionnaire Page 120 chapitre 20.**

Toute organisation humaine quelle qu'elle soit, digne de ce nom, pour s'identifier, exister, s'exprimer et perdurer dans le temps, se doit des bases solides comme "moteur".

La Légion de Marie est une armée; L'armée de la Vierge Marie, elle a en vue un travail qui se veut efficace : aussi, constitue-t-elle un système fortement ordonné. Aujourd'hui, point n'est besoin de démontrer après cent (100) ans d'existence que la Légion de Marie est une organisation fortement structurée (Chapitre : 11, n°2) et soumise à une rigoureuse discipline que doit respecter chacun de ses membres. C'est pourquoi, pour une meilleure évangélisation, il est impérieux de rappeler « **l'invariabilité de son système** » qui lui confère son authenticité et sa dignité vis-à-vis des autres organisations, mouvements et groupements et vis-à-vis de l'Eglise elle-même. Et pour cela, ses portes ne sauraient être laissées à qui que ce soit qui après l'avoir franchi va bouleverser son fonctionnement.

Dans le présent partage, il nous semble d'abord d'évoquer (I) les composantes du système légionnaire qui sont ses règles et pratiques avant de nous appesantir sur (II) les raisons de l'invariabilité du système pour finir avec (III) la capacité d'adaptabilité du système légionnaire dans le temps.

I) Les COMPOSANTES DU SYSTEME : Ses règles et pratiques fondamentales

Le système légionnaire doit son enracinement et son efficacité aux règles et pratiques qu'elle s'est donnée.

A/ Les règles

- D'abord, "Les conditions d'admissions au chapitre 13 " objet de nos réflexions en janvier dernier pour recruter les Hommes et les Femmes devant animer ce système;
- Ensuite « L'instruction permanente », Enoncée dans le chapitre 18 au 7^{ème} point et développé aux chapitres 19 et 33, véritable RESUME INVISIBLE DU DEPLOIEMENT VISIBLE DU SYSTEME LEGIONNAIRE;
- **Enfin les devoirs :** (des légionnaires envers Marie **chap. 6**, fondamentaux **Chap. 33** et des officiers de praesidia **Chap.34**) pour assurer une veille protectrice du système.

B/ les pratiques légionnaires

- En premier lieu, nous citons les rassemblements (chap30) et particulièrement l'Acies (n°1), qui constitue pour les légionnaires de Marie le grand rassemblement central annuel au cours duquel, ils renouvellent et réaffirment leur fidélité et dépendance de Marie leur Reine ;
- Les réunions hebdomadaires obligatoires en dehors des multiples réunions permettant de planifier, d'anticiper, de préparer et d'organiser Chapitre 11, **N°4 : « L'obligation Primordiale »** "le premier devoir que la légion impose à ses membres c'est l'obligation d'assister aux réunions";
- L'apostolat comme l'obligation résultant de la véritable dévotion à Marie.
- Enfin LE GOUVERNEMENT (Chp. 28) gendarme de l'efficacité, de fidélité et de pérennité du système, Etc...

C'est justement au regard de ces quelques règles et pratiques sus-citées et des innombrables autres directives qui nous sont bien familières que

le Saint Père Pape Jean XXIII déclarait : « L'organisation de la légion est l'une des plus excellentes ».

Ceci dit, le non-respect ou la violation des règles et pratiques, fondement du système légionnaire, ne serait sans préjudice.

II/ Les raisons de l'invariabilité du système légionnaire : LE POURQUOI ?

Généralement, il nous arrive de vouloir assouplir le système en fonction des lieux, des personnes ou dans le but de l'adapter à nos réalités au motif que les temps sont révolus.

A tout cela, le manuel répond en ces termes « **si de telles modifications étaient faites, elles entraîneraient des suites malheureuses** ». Autrement dit, avant vous et moi, des érudits ont tenté d'opérer des modifications de ce genre sans succès car c'est "**des machinations d'un faux esprit d'indépendance**" et "**non du fait de la nécessité**" nous dit le manuel.

Très humblement, nous sommes appelés au respect scrupuleux du système en gardant à l'esprit le caractère surnaturel du travail à accomplir (Chapitre 9, N°1).

Plusieurs dangers peuvent résulter de nos insoumissions au système. En voici quelques-uns :

D'abord pour la légion elle-même, on assistera à la fragilisation et la destruction de sa spiritualité et ce faisant à la désorientation de son "**but**" ;

Ensuite, les membres initiateurs des modifications à leur guise, deviendront ces portes ouvertes par lesquelles l'ennemi s'infiltrera dans les rangs de l'armée mariale. Même si à coup sûr, ils seront écrasés comme le serpent antique au pied de la Reine de cette légion.

Enfin pour tout le corps, les bénédictions risquent de ne plus être au rendez-vous, ce qui pourra rendre improductive toute la mission.

Après cent (100) ans d'existence, il n'est plus à douter de la capacité d'adaptabilité du système légionnaire tel que conçu par les pères fondateurs.

III/ La capacité d'adaptabilité du système légionnaire dans le temps.

Ici il s'agit de montrer que le système légionnaire à la vérité n'est pas un système figé. Il est en perpétuel mouvement en fonction des besoins avec le temps à l'image de l'Eglise notre mère.

Aux premières heures de son existence, la légion était composée uniquement de femme mais cela n'a pas empêché à ce que les premiers praesidia d'Amérique, d'Afrique et de Chine soient composés uniquement d'homme puis des praesidia mixtes (Chapitre.13, N°16) huit bonnes années après ;

A côté de ces praesidia, des groupes de moins de dix-huit ans pousseront à cause du caractère souple mais organisé du système. (Chapitre 36 N°1) ;

Aussi, nous pouvons nous poser des questions sur le titre du N°2 du chapitre 36 ; **“La légion dans les séminaires.”** C'est de véritables exploits issus de l'adaptabilité du système.

De nos jours, le système légionnaire continu de s'adapter à nos réalités, en témoignent les quelques ajouts à nos prières comme l'invocation de Saint Raphael, sans pour autant **« veiller à garder le dépôt de l'invariabilité du système »**.

Le christ au-delà de l'amour qu'il a pour les pécheurs que nous sommes, n'admet jamais le péché et nous invite continuellement à la conversion. Ainsi, n'attendons pas de la Légion de Marie instrument au service du Christ pour le salut des âmes, des satisfactions ou des assouplissements au point de détruire ce beau système.

Conclusion

Pour finir, je vous invite à une lecture répétée de la note préliminaire du manuel à la page sept (07) dont en voici le contenu : « La légion est un système qui perdrait son équilibre par la suppression ou la modification de l'une ou l'autre des parties. Les vers suivants pourraient avoir été écrits pour elle :

'Arrachez un fil et vous ruinez la toile ;

Ne brisez qu'une seule

De mille clés, le son discordant

Par chacune d'elles résonnera.' (Whittier)

C'est pourquoi si l'on n'est pas résolu à accepter le système exactement tel qu'il est décrit dans ces pages, il vaut mieux renoncer tout à fait à la Légion. A ce propos, lire attentivement le chapitre vingt (20) intitulé "le système invariable de la légion".

Nul ne peut faire partir de la Légion, à moins d'y avoir été officiellement agréé par des Conseils approuvés.

Si l'on en juge d'après l'expérience du passé, nul groupe de la Légion ne saurait échouer, s'il agit fidèlement selon les règles. »

Par conséquent en votre nom et par ma voix, permettez-moi de dire à notre Reine et sa Légion : Chère Mère, nous voici prêts pour assurer l'invariabilité du système de votre Légion ; venez nous en aide, Amen !!!

Au Nom du Père, du Fils et du Saint Esprit